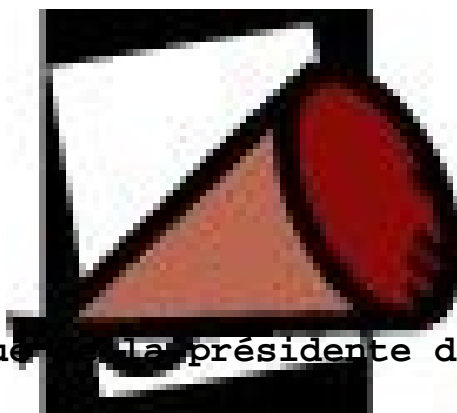


<https://www.pressegauche.org/Une-c-est-deja-une-de-trop>



Le blogue de la présidente de la CSQ

# Une, c'est déjà une de trop

- Blogues -



Date de mise en ligne : mardi 27 avril 2021

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Le féminicide est le « meurtre d'une femme au simple motif qu'elle est une femme, quel que soit le contexte », rappelle le Conseil du statut de la femme du Québec. En 2020, neuf femmes québécoises ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Nous venons de dépasser ce sommet en 2021, et nous ne sommes qu'en avril. Dix femmes ont été assassinées en autant de semaines. C'est du jamais vu, s'accordent à dire les intervenantes et intervenants en violence conjugale du Québec.**

La dernière victime est une mère de quatre enfants qui travaillait comme cuisinière dans une maison de retraite de L'Île-des-Soeurs, à Montréal. Dyann Serfica-Donaire, 38 ans, a été assassinée par son conjoint le 16 avril dernier. Nous pensons très fort à ses jeunes enfants, à sa famille et à ses proches.

C'est une autre mort inacceptable, comme l'étaient les neuf précédentes. Une, c'est déjà une de trop.

### **Pire depuis cinq ans, pire en pandémie, probablement pire après**

L'Observatoire canadien du féminicide note une augmentation des féminicides au pays depuis les cinq dernières années : bien avant le début de la pandémie. Plus d'une victime de ces féminicides sur cinq était autochtone, alors que les femmes autochtones ne représentent que 4,3 % de la population canadienne.

Quant à elle, la crise sanitaire a fait exploser les cas de violence conjugale. Des milliers de femmes se retrouvent chez elles en permanence à cause du confinement et du télétravail. Les partenaires violents peuvent utiliser ce prétexte pour augmenter le contrôle sur leur conjointe et l'isoler davantage. L'endroit le plus dangereux pour ces femmes victimes de violence, c'est à la maison.

Comme si on avait collectivement besoin de ça ! Les femmes ont été plus nombreuses à perdre leur emploi lors de la pandémie, et la reprise dans les secteurs d'activité à prédominance féminine se fait beaucoup plus lentement.

On craint même une recrudescence des violences conjugales lorsque les mesures sanitaires prendront fin. En effet, bien des femmes repoussent une rupture éventuelle à la fin de la crise. Les intervenantes et intervenants sociaux indiquent que la rupture peut causer une escalade de violence pouvant aller jusqu'au meurtre. Ça a été le cas pour plusieurs victimes de féminicides au Québec en 2021.

Combien de femmes seront sacrifiées avant que des actions ne soient posées ?

### **Il faut agir maintenant**

Le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale a déposé son rapport en décembre dernier après deux ans de travail et des dizaines de réunions et de consultations, notamment auprès des victimes.

Parmi les recommandations du Comité d'experts au gouvernement québécois, notons un accompagnement psychosocial et judiciaire continu aux victimes, des services intégrés aux victimes, des conseils juridiques gratuits dès la dénonciation, une offre de services de qualité pour les auteurs de violence, un tribunal spécialisé et des

formations spécialisées pour tous les intervenants et intervenantes.

Toutes ces recommandations sont essentielles pour favoriser la confiance des victimes envers le système judiciaire... et sauver des vies.

Qu'en fera le gouvernement Legault ? N'attendons pas une onzième victime de féminicide avant d'agir. Les femmes du Québec ont besoin d'aide maintenant !